

Partager les dernières photos de votre soirée entre amis ou votre dernière vidéo de vacances avec vos proches peut s'avérer rapidement compliqué aussi bien pour vous, que pour les personnes auxquelles vous souhaitez envoyer vos données.

Nous vous conseillons le transfert de gros fichiers par des services Internet spécialisés, sécurisés et gratuits. Cette Newsletter en présente une sélection.

Denis GELIN

Le transfert de gros fichiers

Plutôt que de stocker vos documents sur une clé USB ou un disque dur qu'il faudra faire tourner entre les mains de tout le monde, la solution la plus simple reste sans nul doute de faire transiter vos fichiers volumineux par un service en ligne dédié. Les services de stockage gratuit sur le cloud sont légions mais n'offrent pas tous les mêmes avantages, ni les mêmes garanties, notamment en ce qui concerne la sécurité. Nous avons sélectionné des services en ligne gratuits pour envoyer des gros fichiers.

Cliquez sur les logos pour accéder aux sites concernés.

SwissTransfer



Développé par l'hébergeur suisse Infomaniak, SwissTransfer est un outil de transfert de fichiers vous permettant d'envoyer jusqu'à 50 Go de fichiers. L'interface est sobre et intuitive, la solution est très simple d'utilisation et celle-ci ne nécessite aucune inscription préalable. Les fichiers sont chiffrés et conservés durant 30 jours maximum.

Vous pouvez facilement déposer vos fichiers grâce à un système de drag&drop et par la suite décider de les envoyer en générant un lien à partager ou bien directement par email. Fonctionnalité très intéressante, SwissTransfer vous offre la possibilité de protéger vos fichiers par mot de passe gratuitement.

Les paramètres avancés de SwissTransfer vous donnent également la possibilité de limiter le nombre de téléchargements autorisés (de 1 à 200) et même de modifier la langue utilisée si vous partagez votre lien par mail. A noter que SwissTransfer vous envoie automatiquement un mail de confirmation lorsque les fichiers ont été téléchargés par votre destinataire.

La solution vous propose aussi une extension sur Google Chrome et Mozilla Firefox.

SwissTransfer est totalement gratuit.

SendSpace



Fiable et simple d'utilisation, SendSpace est un outil de transfert de gros fichiers en ligne qui permet de transférer et recevoir des fichiers en rendant leur téléchargement le plus facile possible et en proposant un nombre d'options utiles à leur gestion.

Doté d'une fonction drag&drop 100 % gratuite grâce à sa version « SendSpace Lite » et sans obligation d'inscription, vous pourrez transférer vos gros fichiers en ligne en quelques secondes. Le renseignement de votre adresse e-mail et celle de votre ou vos destinataires n'est pas obligatoire mais conseillé pour une expérience plus optimale : confirmation de téléchargement de vos fichiers et réception du lien de téléchargement par mail du côté destinataire.

L'inscription en ligne gratuite est également fortement conseillée pour vous permettre l'accès à des options supplémentaires comme le suivi et la modification de vos fichiers, la récupération de liens de téléchargement ou la suppression de fichiers. Avec la version gratuite, vos fichiers resteront hébergés jusqu'à ce qu'ils deviennent inactifs (30 jours après la dernière activité de téléchargement) avant de les supprimer automatiquement. Pour les versions Premium, vos fichiers restent hébergés sans limite de temps et ne seront pas supprimés

ATTENTION !

Les fournisseurs de messageries limitent le poids des pièces jointes aux mails.

La plupart autorisent 15 à 20 Mo mais d'autres se contentent de 5 Mo.

Ne prenez pas le risque d'envoyer des pièces jointes volumineuses qui pourraient bloquer votre messagerie ou celle de votre destinataire.

automatiquement même s'ils sont inactifs.

A savoir que les versions payantes de SendSpace donnent, parmi tant d'autres options, la possibilité de sécuriser le transfert de vos gros fichiers en ligne grâce à un mot de passe.

SendSpace offre aussi son application mobile qui est disponible pour iOS et Android pour une accessibilité à tout moment, où que vous soyez !



TransferNow

Sécurité avant tout, Transfer-

Now se veut un outil pour transférer de gros fichiers en ligne, documents personnels et professionnels en toute sécurité et simplicité car accessible depuis n'importe quel appareil : ordinateur, tablette et Smartphone et grâce au transfert qui peut s'effectuer en générant un lien hypertexte ou à travers l'envoi par e-mail. Tous les plans allant du

Le transfert de gros fichiers (suite)

gratuit au plus premium, proposent une protection avec mot de passe et un transfert sécurisé en HTTPS, téléchargevements illimités, suivi des téléchargevements...

Cependant, la limite par transfert varie selon les plans et va de 4 Go à 50 Go. Pareil pour le nombre de destinataires qui peut aller de 10 à 60 par transfert selon le plan choisi et la durée de disponibilité des fichiers de 7 jours pour le plan gratuit et jusqu'à 60 jours par défaut pour le plus premium des plans : TransferNow Team. Les fichiers arrivés à expiration sont automatiquement supprimés des serveurs de TransferNow et ne sont plus trouvable en ligne.

Hightail

HIGHTAIL Créée en 2004 sous YouSendIt, la compagnie a été renommée Hightail en 2013, après plusieurs évolutions qui ne cessent d'ailleurs de compléter son offre d'année en année.

Au départ étant un simple outil de transfert de gros fichiers en ligne, Hightail, a évolué pour devenir une véritable solution de collaboration intégrant non seulement le transfert/partage de gros fichiers en ligne mais aussi tout un système facilitant l'échange entre équipes projet, principalement marketing et créatifs. La vie est donc plus facile et les projets avancent plus vite avec les options de visualisation de projets, permettant la validation ou pas des rendus, le rajout de commentaires/feedbacks, etc.

Hightail est disponible sur le Web, via l'application bureau Windows ou MacOS, l'application mobile android ou iOS ou encore grâce à des plugins liés à Adobe, Microsoft Outlook, Yahoo Mail ou encore la possibilité de synchroniser Hightail avec Google Dropbox, Microsoft OneDrive and Open-Text Core.

Pour sa fonction servant à transférer de gros fichiers en ligne, Hightail vous donne la possibilité de partager vos fichiers en toute sécurité, notifier vos destinataires par e-mail et faire le suivi de vos transferts ainsi que leur télé-

chargement. La limite de transfert de fichier commence à 100 Mo et peut aller jusqu'à 500 Go suivant le plan choisi. Quant au délai d'expiration de vos transferts, la limite pour le plan gratuit, avec inscription obligatoire, est de 7 jours alors que tous les autres plans payants permettent de configurer à votre convenance le délai d'expiration et même les garder disponibles de façon permanente. A vous de vérifier ensuite sur le site web Hightail, quelles sont les autres options nécessaires à vos besoins pour choisir le plan le plus approprié.

Filemail



Filemail est un outil pour transférer vos gros fichiers en ligne par envoi mail ou en générant un lien depuis son interface drag&drop. Avec la version gratuite de Filemail vous pouvez envoyer jusqu'à 50 Go et effectuer 2 transferts par jour sous forme de fichiers et même de dossiers !

Les plans payants de Filemail ne connaissent pas de limites en termes de volume de fichiers/dossiers et c'est l'un des points forts de cet outil en plus de son incroyable facilité d'utilisation, son niveau de sécurité, l'absence de limitation de vitesse ou encore de publicité intrusive. Les possibilités d'intégration et de personnalisation sont également multiples grâce aux plans payants. L'inscription n'est pas obligatoire mais gratuite et souhaitée pour accéder à davantage d'options.

Sa version gratuite est également assez intéressante avec le nombre de téléchargements illimité, le suivi du téléchargement, le transfert sécurisé ainsi qu'une protection antivirus. Par contre le délai de suppression des fichiers est de 7 jours avec possibilité de limiter à 1 jour seulement, alors qu'avec les plans payants les fichiers peuvent rester disponibles de 30 jours à une période indéfinie.

Réagissez au contenu de cette Newsletter :
newslettercim0@gmail.com

Smash



Smash, avec son interface en Drag&Drop innovante, ne connaît pas de limite de volume en ce qui concerne vos transferts de gros fichiers en ligne et ce, même en version gratuite, sans aucune publicité ni inscription obligatoire ! Vous avez la possibilité de transférer vos fichiers soit par e-mail, soit via un lien ou sur Slack. La disponibilité des fichiers peut aller jusqu'à 14 jours pour la version gratuite et 365 jours pour les plans payants.

Même en version gratuite vous avez la possibilité de personnaliser l'expérience de téléchargement de bout en bout en passant par le choix de votre logo/fond d'écran, le message d'attente en photos ou vidéos, le délai de validité des fichiers, la protection par mot de passe, d'activer ou désactiver la prévisualisation des fichiers, ainsi que la notification à chaque téléchargement... Vous avez également la possibilité de visualiser votre transfert après avoir effectué l'envoi définitivement ! Une solution efficace, facile et valorisante pour vos prochains transferts de gros fichiers en ligne.

Côté sécurité, Smash supprime de ses serveurs automatiquement les fichiers qui sont arrivés à expiration, utilise un protocole de chiffrement efficace pour protéger les données en cours de transfert.

pCloud



pCloud est avant tout une solution de stockage semblable à Dropbox ou Google Drive, qui privilégie avant tout la sécurité des données et qui propose, à côté, un service de transfert de fichiers 100% gratuit et facile d'utilisation, via son interface **pCloud Transfer** qui est sans inscription et avec une limite de taille de fichier pouvant aller jusqu'à 5Go, 10 destinataires et une possibilité de cryptage avec mot de passe sécurisé. La durée d'expiration des fichiers est de 7 jours seulement et les destinataires recevront les fi-

Le transfert de gros fichiers (suite)

chiers directement sur leur boîte mail. Toutefois vous pouvez souscrire à l'un des abonnements payants pour bénéficier du stockage et partage principalement, ainsi que d'autres fonctionnalités premium relatives au transfert de gros fichiers en ligne.

Google Drive



Google Drive

En créant un compte Google, vous avez accès gratuitement à 15 Go de stockage partagés entre Google Drive, Gmail et Google Photos. Avec Google Drive vous pouvez très facilement y stocker vos fichiers, photos, images, fichiers audios, vidéos et autres types de fichiers, les organiser par dossier et surtout les partager avec vos amis.

Vous pouvez procéder soit en générant un lien qui sera accessible par

ATTENTION !

Les 15 Go de stockage de Google sont partagés entre Google Drive, Gmail et Google photos.

Si vous prenez beaucoup de photos et de vidéos avec votre Smartphone et que celui-ci est synchronisé avec Google photos, l'espace disponible peut se remplir très vite au risque de ne plus pouvoir recevoir de mails avec Gmail.

Pensez à effacer régulièrement des photos et vidéos sur Google photos pour maintenir une disponibilité suffisante de l'espace.

Autre alternative, choisissez la formule de 100 Go de stockage pour 1,99 € par mois.

toute personne l'ayant reçu ou bien via un partage spécifique, en désignant chaque personne avec son adresse e-mail et limitant son champ d'édition : lecture, modification ou commentaires. Faites très attention pour ne partager que le fichier ou dossier que vous souhaitez réellement partager auprès des personnes concernées. Une fausse manœuvre peut vite survenir et vous coûter cher car ici on parle de Cloud et donc de synchronisation automatique ! Surtout si vous avez installé l'application Bureau qui se synchronise automati-

quement, vous pouvez vite oublier qui y avait accès au départ...

Si vous donnez un accès avec modification, tâchez d'informer votre destinataire de ne pas modifier le document original directement depuis le Google Drive. Au lieu de cela, soit il le télécharge sur son bureau, soit il en crée une copie sur le Drive avant de commencer les modifications nécessaires.

Un historique d'activité est également accessible du côté administrateur pour non seulement suivre le nombre, heures de consultations de vos fichiers en ligne mais aussi garder un œil sur les modifications et changements effectués.

Ce qui est bien avec Google Drive c'est que vous pouvez à tout moment restreindre l'accès à l'un de vos documents stockés dessus et vos documents sont accessibles depuis tous vos appareils (Smartphone, tablette et ordinateur).

Grosfichiers



Gratuit et sans inscription, Grosfichiers

est un service suisse de transfert de gros fichiers en ligne accessible depuis n'importe quel navigateur et permettant d'envoyer des fichiers dont la limite de taille peut aller jusqu'à 10 Go pour 300 fichiers au maximum par envoi. La durée de vie des fichiers sur les serveurs est fixée à 14 jours maximum. Délai, au delà duquel les fichiers sont définitivement supprimés.

Des avantages supplémentaires sont proposés par Grosfichiers comme la consultation de l'historique des téléchargements pour faire un suivi de l'acheminement des fichiers transférés et la possibilité de demander un accusé de réception. Grosfichiers est un outil ayant ses propres serveurs en France et en Suisse, dont le transfert en ligne s'effectue avec cryptage SSL et authentification SwissSign.

Wetransfer



Créé à Amsterdam en 2009, Wetransfer est l'un des outils de transfert de gros fichiers en ligne les plus connus

et utilisés. En plus de sa fonction de base qu'est le transfert de fichiers volumineux, Wetransfer s'est de plus en plus penché sur le monde de l'art et ne cesse d'encourager les idées créatives en mettant en avant les réalisations de différents artistes sur sa plateforme, notamment via ses produits Paste, Paper, Collect and WePresent.

En tant que plateforme de transfert de gros fichiers en ligne, Wetransfer est disponible gratuitement, sans obligation d'inscription et permet l'envoi de gros fichiers pouvant aller jusqu'à 2 Go en générant un simple lien ou en effectuant un envoi par mail contenant le lien de téléchargement. La deuxième option permet de recevoir une confirmation par e-mail notifiant le téléchargement de vos pièces jointes contrairement à la première option. Quant au délai d'expiration des fichiers envoyés, il est de 7 jours sous la version gratuite.

Terashare



TERASHARE Terashare est sans limite de taille de fichiers, gratuit et

sécurisé avec une protection contre la corruption de fichiers et contre les écoutes via le cryptage RC4. A la différence des autres outils de transfert de fichiers en ligne ou encore de simples solutions Cloud, cette solution est basée sur une technologie hybride qui combine le protocole bitTorrent P2P permettant de transférer les fichiers directement depuis votre ordinateur vers le récepteur (si fichier supérieur à 10 Go : taille qui ne permettra pas le téléchargement direct sur les serveurs Terashare) au téléchargement dans le cloud (si fichier inférieur à 10 Go).

Même si Terashare est sans limite de taille de fichier, il faut savoir que les fichiers supérieurs à 10 Go ne pourront pas être téléchargés du côté du récepteur si votre ordinateur est éteint. Si ce dernier s'est éteint alors que le processus était en cours, le téléchargement s'arrêtera et reprendra automatiquement une fois que vous reviendrez en ligne.

Terashare est donc un outil de transfert de gros fichiers en ligne idéal pour

Le transfert de gros fichiers (suite et fin)

les envois très volumineux auprès d'une large liste de destinataires. Le site web depuis le navigateur, se suffit à lui même pour les fichiers dont la taille n'est pas très importante. En revanche, l'application doit être installée pour déclencher les transferts de fichiers plus conséquents.

Mediafire



Vous pouvez transférer vos gros fichiers en ligne depuis MediaFire gratuitement s'ils ne dépassent pas 10 Go. Si vous utilisez MediaFire sans inscription, les fichiers uploadés seront supprimés sous 14 jours d'inactivité. Il est donc fortement conseillé de créer un compte gratuit, ce qui vous

permettra de sauvegarder tous vos liens téléchargés mais aussi de bénéficier du gestionnaire de fichier très efficace qui permet une visibilité de tous les fichiers uploadés avec URL et date d'upload, la possibilité de les renommer, les réorganiser et trier, avec à un système de filtres selon le type de fichiers (audio, dossier, feuilles de calcul, présentations,...).

En plus du fameux gestionnaire de fichier, l'un des points forts de MediaFire est sa disponibilité sur le Web, Windows, MacOS, iOS et Android, la possibilité de reprise des téléchargements ainsi que son système de récompenses qui offre plus d'espace de stockage si vous effectuez une action en particulier : en liant l'un de vos réseaux sociaux à l'interface par

exemple ou en installant l'application mobile...

Malheureusement la version gratuite ne comporte pas le cryptage des transferts de gros fichiers, alors que les plans payants le permettent. Point très important qui aurait pu être amélioré !

Une sage précaution...

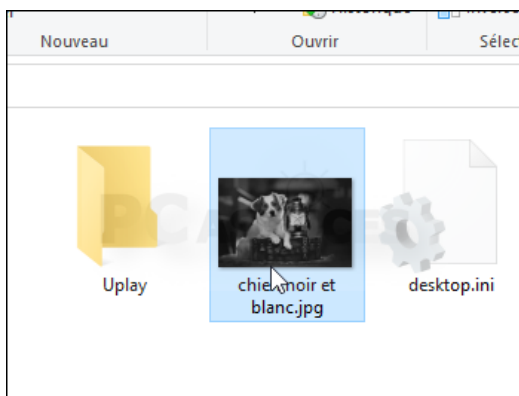
Peu importe le choix d'outil avec lequel vous allez transférer vos gros fichiers en ligne, veillez toujours à sauvegarder les dernières versions de vos fichiers et à en créer des copies locales sur votre ordinateur ou disque externe à titre de précaution. Surtout pour ce qui est des fichiers importants et/ou qui ont nécessité beaucoup de travail.

Conseils et astuces

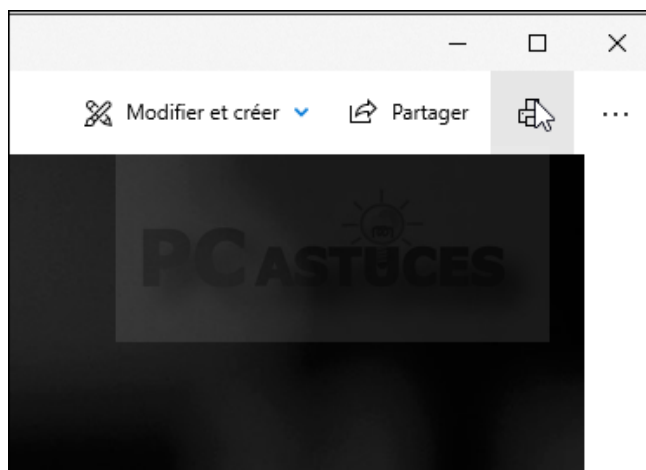
Windows 10 - Convertir une image JPG en document PDF

Windows 10 intègre une imprimante virtuelle PDF qui vous permet de convertir facilement n'importe quel fichier en PDF, dont les images.

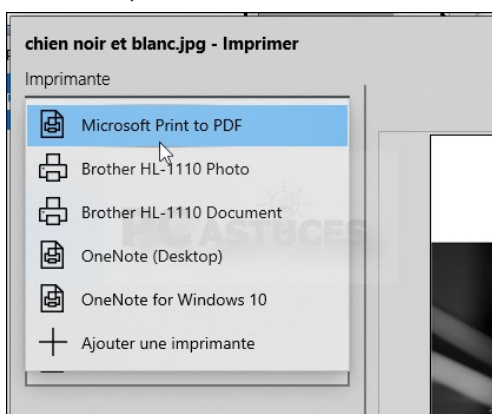
1) Dans l'explorateur, ouvrez l'image à mettre en PDF avec le logiciel photos de Windows.



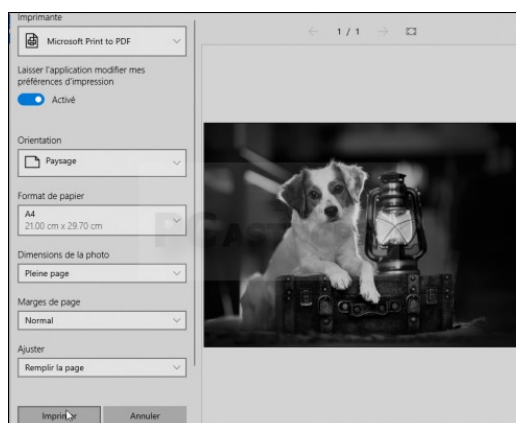
2) cliquez sur l'icône **Imprimer**.



3) Déroulez la liste **Imprimante** et sélectionnez l'imprimante **Microsoft Print to PDF**.



4) Ajustez l'orientation et la dimension de l'image et cliquez sur **Imprimer**.



5) Donnez un nom au document PDF, choisissez un endroit où l'enregistrer et validez.

Votre image est maintenant en PDF.

Le club fait peau neuve

Au cours de l'été, une équipe d'adhérents s'est mobilisée pour rénover la salle de cours du club (salle 2).

Ainsi, le mobilier qui datait de l'installation du club dans le centre culturel, soit près de 20 ans, a été changé.

7 postes de travail sont aujourd'hui disponibles et plus un fil ne traîne au sol.



L'équipe du club au travail

Un écran de plus de 2 mètres de diagonale a été acheté pour faciliter la lisibilité des logiciels. L'ancien écran remplacera l'écran sur pied utilisé dans la salle de la Cheminée qui est trop petit pour la taille de la pièce.

En outre, après beaucoup de difficultés, la fibre optique a enfin pu être installée dans nos locaux. Nous bénéficions désormais d'un débit de 2 fois 1 Go ce qui change la vie des utilisateurs.

Un grand merci à Jacques ADJIBEL qui est à l'origine de ces deux initiatives



Une salle de cours rénovée



Les fils sont intégrés au mobilier

Reprise des activités du club

Votre Conseil d'Administration s'est réuni le 30 août dernier.

Constatant que l'efficacité de la vaccination a permis de réduire les effets de l'épidémie ce qui a conduit le Gouvernement à assouplir les mesures sanitaires durant l'été, le Conseil a décidé de reprendre l'intégralité des activités du club comme avant.

Ainsi, dès le début du mois de septembre, les ateliers, formations et réunions thématiques reprendront aux jours et horaires habituels à l'initiative des animateurs.

Il n'y aura donc plus de règles de distanciation mais le port du masque reste toutefois recommandé dans les locaux du club.

Cependant, à la demande des participants, certains ateliers souhaitent poursuivre leur activité par visioconférence.

N'hésitez pas à contacter vos animateurs pour en savoir plus.

Des projets

Lors de sa réunion, le Conseil d'Administration a également décidé de mener à leurs terme un certains nombre de projets restés en suspens à cause de la pandémie. Il s'est ainsi fixé les priorités suivantes :

- reconstruire le site Internet qui a un peu vieilli pour valoriser l'image du club et attirer de nouveaux adhérents,
- densifier l'activité Smartphones et tablettes. Ce domaine, en continuel-

le évolution, fait l'objet d'une demande croissante des adhérents.

- organiser des sorties pédagogiques dans le domaine informatique pour ouvrir le club vers l'extérieur,
- organiser une « journée des adhérents » pour favoriser les rencontres et échanger avec le Conseil et les animateurs,
- rechercher de nouvelles activités pour diversifier l'offre du club en l'adaptant aux souhaits des adhérents et à l'évolution technologique.

Le Conseil fera le point dans 3 mois sur l'état d'avancement de ces différents projets.

Le club reprendra ses activités le mardi 6 septembre.

Daniel BAZOT nous a quittés

A l'issue d'une maladie qui a duré quelques mois, Daniel BAZOT s'est éteint le 29 juillet dernier.

Il a été vice-président, puis président du club pendant plusieurs années.

Il était apprécié par tous.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous remercions les adhérents qui ont participé à la collecte de 630 € qui seront versés à la ligue contre le cancer.



Le forum des associations

Comme chaque année, le club participera au forum des associations de Mennecey qui se tiendra le samedi 3 septembre entre les deux orangeries du parc de Villeroy. Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir nombreux sur notre stand.



Information Smartphones

La carte d'identité numérique bientôt disponible sur nos téléphones portables !



En effet nous allons prochainement avoir une application sur nos smartphones pour prouver notre identité en ligne.

Les démarches dématérialisées font aujourd'hui l'objet d'un usage massif, encore accentué avec la crise sanitaire. Dans ce contexte, le besoin d'identification et d'authentification numériques devient quotidien.

C'est pour cela que le gouvernement français a lancé en 2018 le programme interministériel « France identité numérique », sous l'impulsion des ministères de l'intérieur, de la justice, et du secrétariat d'État au numérique. Celui-ci est chargé de concevoir et de mettre en œuvre une solution d'identification numérique pour l'ensemble des citoyens.

Le principe est simple : justifier de son identité directement depuis votre téléphone portable et s'authentifier plus facilement pour récupérer un colis par exemple. En revanche, elle ne pourra pas servir lors d'un contrôle de police. Cette carte d'identité numérique ne se substituera pas encore à la version physique de celle mise en place l'an dernier au format carte bleue. Ce service a été conçu dans un premier temps pour prouver votre identité pour des démarches administratives, sans avoir besoin de faire une photocopie ou un scan de votre pièce d'identité.

Depuis le 12 mai 2022, mille volontaires testent cette innovation numérique développée par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et le ministère de l'Intérieur. Ainsi, un moyen d'identification électronique, dénommé « Service de garantie de l'identité numérique » nous permettra de présenter notre carte d'identité sur notre

portable tout comme pour le Pass Sanitaire. L'usage de cette application sera facultatif pour l'accès aux services concernés.

Un décret publié au *Journal officiel* le 27 avril 2022 définit le cadre réglementaire de ce « Service de garantie de l'identité numérique (SGIN) » conçu pour fournir un moyen d'accès sécurisé à votre compte Ameli, votre dossier fiscal, vos droits sociaux, etc...

Ce décret précise la liste des données nécessaires à l'authentification, la durée de leur conservation, et les catégories de personnes qui y auront accès.

L'identité numérique est authentifiée à partir de la nouvelle carte d'identité !

L'application chargera les informations d'identification contenues dans la puce de la carte d'identité (nom, prénom(s), date et lieu de naissance, nationalité, sexe, adresses postale et mail, photographie), sauf les empreintes digitales. Ces informations permettront ensuite l'authentification et la connexion aux services souhaités, mais vous déciderez quelles sont les données que vous accepterez de communiquer via cette application, après saisie du code PIN attaché à la carte d'identité.

Les Fonctionnalités prévues :

De multiples fonctionnalités sont prévues sur cette application : production de justificatif d'identité (au lieu des scans de cartes d'identité), procuration pour un retrait de colis, preuve de majorité, demande de procuration de vote, inscription sur les listes électorales, etc.

Les nouveaux passeports et titres de séjour dotés d'une puce seront aussi compatibles avec cette application fin 2022 et l'état souhaite généraliser l'accès à tous les documents officiels directement sur Smartphone.

La démultipliation :

La mise en service est prévue au premier trimestre 2023. L'application sera disponible sur Apple Store (Pour les Iphones) ou sur Play Store pour tous les autres smartphones de type Android. Dans l'instant, et pour la phase de test, l'application n'est disponible que pour les téléphones An-

droid.

Attention, seules les personnes titulaires des nouvelles cartes nationales d'identité au format carte de crédit sont concernées.

Ces dernières sont en vigueur depuis le 02 Août 2021 et sachez qu'aujourd'hui, quatre millions et demi de cartes d'identité nouveau format ont été distribuées depuis l'été 2021.

Une deuxième condition s'impose : votre téléphone doit disposer de la fonctionnalité « NFC »

Cette technologie permet notamment d'utiliser votre carte bancaire sur votre smartphone. « NFC » est le diminutif de « Near Field Communication », soit « Communication en Champ Proche » en bon français. Le principe est basique : faire interagir deux objets entre eux simplement en les approchant l'un de l'autre. Cela peut être entre 2 téléphones, entre un téléphone et une borne de paiement ou une enceinte. Cette technologie est en particulier utilisée par les fabricants de cartes bancaires sans contact.



Communication de l'Atelier Smartphones et tablettes (Monique WEBER, Jacques GOURDON et Thierry DELAPORTE)

Les colonnes de la Newsletter vous sont ouvertes : faites-nous parvenir les articles ou les sujets que vous souhaitez voir publiés.

Les lecteurs ont la parole

Pour une fusion des ateliers diaporama et photo par Jean-Louis TERRIENNE

Il y a beaucoup de points communs entre ces deux ateliers lesquels, trop formatés, perdent un peu d'attrait et engendrent une forme de monotonie, voire d'ennui.

Plusieurs facteurs militent en faveur de leur fusion :

- la participation à l'atelier diaporama, plus clairsemée que celle de la photo, verrait son cercle de diffusion sensiblement augmenté ;
- les aspects techniques abordés n'apportent pas réellement de valeur ajoutée aux ateliers, par manque de suivi pédagogique et d'une certaine désaffection générale aux contraintes d'apprentissage en tous genres (cette dernière remarque est très personnelle) ;
- effet synergique* (1+1=3) pour les deux médiums mutualisés.
- effet promotion pour le diaporama, une discipline boudée, on le sait,

par les photographes.

Une formule regroupant les deux ateliers où chaque participant soumet qui, un diaporama, qui, une photo, voire plus ou les deux, voire une vidéo, dans l'esprit « Auberge espagnole », serait de nature à susciter des commentaires, critiques et analyses qui tiendraient lieu d'apports pédagogiques sans doute plus efficaces que des cours magistraux théoriques propres au deux ateliers.

Une organisation à mes yeux plus vivante avec un animateur tournant qui serait désigné à chaque séance pour la suivante... « *Le meilleur moyen d'apprendre ce que l'on ne sait pas, c'est de l'enseigner aux autres* » (auteur inconnu).

Sur un rythme à définir, l'intitulé de cette animation pourrait être : « Les jeudis de l'image » (ou un autre jour).

* synergique : qui a rapport à la synergie. Synergie : association de plusieurs éléments dont les modes d'action se renforcent (petit Robert).



Jean-Louis TERRIENNE est un auteur de diaporamas de talent qui a longtemps animé l'atelier correspondant du club.

du club.

Il nous propose aujourd'hui une idée intéressante qui a été soumise au Conseil d'Administration (voir ci-dessous).

Cette rubrique vous est consacrée. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles .

Une idée intéressante, mais...

Dans sa réunion du 30 août, le Conseil d'Administration a longuement débattu sur la fusion éventuelle des ateliers photo et diaporama proposée par Jean-Louis TERRIENNE.

Il a trouvé l'idée intéressante car elle permet de regrouper régulièrement les amateurs d'images du club en un lieu unique pour débattre sur les œuvres présentées. C'est aussi une façon de réintroduire la vidéo au club.

Cependant, et après avoir consulté les participants aux deux ateliers, il a regretté la disparition des deux ateliers qui ont chacun leurs spécificités, leurs participants et la pédagogie propre à leur domaine.

Il a également estimé qu'il était trop tôt pour apporter une telle modification et a souhaité, dans un premier temps, redynamiser le club pour accroître la participation des adhérents.

Nous restons donc sur un statu quo mais l'idée reste engrangée pour l'avenir.

Information Smartphones

Charger ses appareils mobiles avec de l'air...

Sur le podium des plus gros vendeurs de Smartphones du monde (derrière Huawei et Samsung mais devant Apple), la marque chinoise Xiaomi pourrait étendre encore son emprise grâce à une nouvelle méthode de recharge qui semble révolutionnaire. La « Mi Air Charge Technology », méthode sans fil ni contact, nécessite simplement de placer son appareil mobile dans un rayon de quelques mètres autour de la station de charge.

Recharger son téléphone et son ordi-

nateur (mais aussi sa montre connectée et son bracelet de fitness) grâce à l'air ambiant constitue une promesse assez incroyable, d'autant que la technologie développée par le géant chinois pourra apparemment permettre de recharger de nombreux appareils à la fois.

La démocratisation d'une telle technologie pourrait à la fois faire disparaître nos trop nombreux câbles de charge, et permettre aux communes d'installer des points de rechargement dans certains lieux-clés. À l'heure où notre Smartphone sert à la fois de carte de crédit, de billet de train, d'at-

testation de sortie voire de clé de notre domicile, être à court de batterie ne semble plus guère envisageable.

Si l'on en croit les porte-parole de la marque, tout a été pensé pour que la recharge soit aussi simple et rapide que possible. Il a notamment été précisé que la présence d'obstacles physiques entre l'appareil et le point de recharge n'entraverait pas celle-ci. À terme, Xiaomi envisage de développer son système de façon à aboutir tôt ou tard à des domiciles et des entreprises sans fil, où les lampes et les enceintes seraient, elles aussi, rechargées sans avoir à être branchées.